Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

7300 - SD

Publié le 02.10.2024

ID: 022-200067981-20240917-DELBU2024_09_75-DE

Direction Générale Des Finances Publiques

Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine

Pôle d'évaluation domaniale Avenue janvier - BP 72102 35021 RENNES CEDEX 9

Fraternité

Courriel: drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par :Jean-Marie Zoppis

Courriel: jean-marie.zoppis@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone: 02.99.66.29.43

Réf DS: 18419241

Réf OSE: 2024-22161-45524

Le 02/07/2024

Le Directeur régional des Finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine

à

Monsieur le Président de la GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION DE L'ARMOR A L'ARGOAT

Lettre valant avis du Domaine

Objet: Vente de deux parcelles situées en espace d'activités

Par saisine en date du 17/06/2024, vous sollicitez l'évaluation d'un Lot d'une superficie totale d'approximativement 2 500 m², à prendre sur les parcelles suivantes: - Environ 470 m² sur la parcelle C841p (Parcelle d'une superficie totale de 14 381 m²) - Environ 2 030 m² sur la parcelle C840p (Parcelle d'une superficie totale de 18 093 m²) situé Espace commercial de Saint-Loup 22161 PABU.

Compte tenu de l'ensemble des éléments mis à disposition dans votre demande et de l'expertise menée par le Pôle d'Evaluation Domaniale (PED 35), fondée sur les sources internes propres à la DGFIP (ICAD, BNDP, VISU DGFIP et Evaluer un bien), l'évaluateur propose de fixer la valeur vénale du bien sous expertise à 39 € HT/m2 hors droits et charges , soit une valeur totale de :

2 500 m2 x 39 € = 97 500 € hors droits et charges.

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 87 750 € HT .

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,

Jean-Marie ZOPPIS

Inspecteur des Finances publiques